

Vincent Schickel, Syndic de Belfaux/FR

Belfaux, un village où il fait bon vivre

Commune surnommée «capitale politique de la Suisse» lorsque son habitant le plus éminent, Alain Berset, était président de la Confédération, Belfaux, avec une population de 3500 habitants, à six minutes en train de la ville de Fribourg, va augmenter de plus d'un quart sa population dans les trois années qui viennent. Son Syndic d'origine alsacienne, Vincent Schickel, répond à nos questions.

- Comment a débuté votre engagement politique en Suisse?

- J'ai commencé la politique en 2012, lorsque j'ai acheté mon appartement à Belfaux. Des personnes du parti Le Centre (ex-PDC) m'ont proposé de rejoindre cette formation. Je suis d'origine française, plus précisément alsacienne. J'ai emménagé en Suisse en 1997 lors de mes études à l'EPFL, qui m'ont permis d'obtenir un master en informatique et un doctorat en sciences. Je suis resté en Suisse et j'y ai fondé mon entreprise. Après avoir vécu dans le canton de Vaud et à Fribourg, ma femme et moi avons choisi Belfaux, sur la base de plusieurs critères: proximité avec la nature et liaison avec le train notamment. C'est la seule commune du canton de Fribourg qui ait deux gares avec deux voies, vers Neuchâtel et vers Yverdon. En 2015-2016, j'ai repris la présidence du parti Le Centre de Belfaux. J'ai rejoint en 2017 la Commission communale des eaux et des routes. En 2021, j'ai été élu au Conseil communal, Exécutif de la commune, et me suis occupé du dicastère des constructions, bâtiments administratifs et aménagement du territoire. Comme ingénieur en informatique, ce dicastère technique me convenait bien. Fin 2023, j'ai repris la syndication et j'ai proposé de garder le dicastère de l'aménagement du territoire, ainsi que la promotion économique, afin d'avoir une vision globale pour aller de l'avant. Je compte entre 40% à 50% d'engagement en temps comme Syndic de Belfaux.

- Comment se porte Belfaux aujourd'hui?

- C'est un patient qui fut gravement malade, mais va beaucoup mieux. L'affaire

COMMUNE DE BELFAUX



Vincent Schickel.

de l'ex-boursier communal qui a détourné 6 millions et demi de francs de la caisse communale a été grave pour Belfaux. La commune s'en est sortie et les comptes sont positifs depuis deux ans. Nous avons dû augmenter les impôts, ce qui était nécessaire en raison du renchérissement des coûts. La population a continué à croître ces dernières années et l'on est actuellement à 3450 habitants. Nous aurons une augmentation significative avec le nouveau quartier «La Gotta», à côté de la gare CFF Belfaux-Village, projet entièrement privé prévoyant 330 logements. Ce seront douze immeubles de 5 à 8 étages. On attend en conséquence un millier d'habitants supplémentaires. Aujourd'hui, on attire beaucoup

de monde et le village se densifie. Ce sont souvent de jeunes familles qui s'installent à Belfaux pour bénéficier d'un environnement jardinier et naturel.

- Quelle est la situation de l'immobilier?

- Il y a des petits projets immobiliers à côté de celui, en construction, de «La Gotta» et qui concernent 5 à 15 logements. Sur de grandes parcelles de 1800 m², on a divisé le terrain en densifiant. Nous relevons peu de construction de villas individuelles. Un quartier s'est récemment construit du côté de La Rosière, avec une dizaine de villas, toutes vendues. Cela montre le dynamisme de la commune. Le marché immobilier est extrêmement dynamique. Belfaux attire beaucoup de monde avec ses deux gares et ses deux voies, sa poste, une Migros, des pharmacies, un cabinet médical qui vient de s'installer, un boucher. Belfaux se situe à six minutes en train de la ville de Fribourg et on est à trois minutes en voiture de la sortie d'autoroute. Grâce à cette bonne situation géographique, il y a une grosse demande en matière immobilière. On n'a malheureusement pas assez de terrains.

- Où en est votre procédure de révision du Plan d'aménagement local (PAL)?

- Notre PAL est partiellement approuvé. Une mise à l'enquête a eu lieu en septembre 2023, sans opposition. Une version finale vient d'être mise à l'enquête. Elle prévoit des zones mixtes de développement, mais plus de zones d'activité. Nous n'avons pas eu besoin de beaucoup dézoner, seulement deux ou trois parcelles. Le centre du

COMMUNE DE BELFAUX



Un des atouts de Belfaux: sa qualité de vie.

village est en train de bouger. Aujourd'hui, il migre vers la route de Lossy et vers la gare de Belfaux Village, où une Migros et des logements ont été construits à proximité. Une partie de la population s'oppose à une densification trop importante. Mais si l'on veut arrêter le mitage du territoire, il faut densifier les centres des villages et c'est ce qu'on fait aujourd'hui; c'est même une obligation légale pour les communes de l'Agglomération fribourgeoise, via les Plans d'agglomération.

- La commune de Belfaux a-t-elle ou dispose-t-elle de terrains pour accueillir des entreprises?

- La Commune est propriétaire de plusieurs terrains. Ce sont des parquets communaux, soit du terrain agricole, ou des terrains en zone d'intérêt général pour des construc-

tions d'utilité publique (écoles, HEMS, administration communale). Il n'y a plus de terrain pour du développement immobilier. Les terrains disponibles sont aux mains de privés et la commune ne peut influencer ces constructions, ni leur vente en vue de nouvelles constructions plus denses. Le Conseil communal n'a pas du tout abandonné le contrôle de son propre développement, même si les communes en général ont perdu de leur autonomie, car il garde un droit de veto. Mais aujourd'hui une commune ne peut plus décider elle-même de mettre en zone: il y a des conditions strictes de mises en zone et les demandes sont souvent refusées.

On garde un choix sur la planification et la fixation des indices d'utilisation du sol (IBUS) mais même là, en faisant partie de l'Agglomération de Fribourg, il y a une den-

sification minimale à obtenir, soit un certain nombre d'habitants par hectare. Si on n'atteint pas ce chiffre de densification, notre PAL est refusé par le Canton. Si l'on veut et doit densifier, on veut aussi qu'il y ait de la verdure, en observant des indices de verdure, des «lverts». Belfaux est précurseur dans ce domaine. Nous ne souhaitons plus qu'il n'y ait que du béton sur une parcelle, afin de lutter contre les îlots de chaleur et de favoriser la perméabilité des sols.

- Pour quelles raisons s'installer à Belfaux?

- Principalement pour la qualité de vie. Notre commune offre tous les services que l'on peut espérer. On a l'avantage d'avoir des transports publics d'excellente qualité et de bonne cadence, ainsi que la proximité de Fribourg. Je peux tout faire en vélo à Belfaux. On est à proximité de la forêt et on bénéficie de beaucoup de verdure. En somme, les avantages d'une grande ville, tout en restant une commune installée dans la nature. Les services offerts par la commune sont aussi un atout. Elle bénéficie d'une école toute neuve, ainsi que 65 places de crèche. La qualité des services est exceptionnelle pour une commune de 3500 habitants où tout le monde se connaît et se salue. Je dirai que Belfaux reste un village où il fait bon vivre. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT PASSER

GROS PLAN

Vincent Schickel

Né en 1979.

Syndic de Belfaux depuis cette année.

Directeur de Prediggo SA (entreprise informatique partenaire de l'EPFL).

axius

L'impression d'être copié

www.axius.ch
www.shop.axius.ch/fr

+41 (0) 58 317 18 18

info@axius.ch